



Commune de B E R T R A N G E

AVIS AU PUBLIC

Contact : Hugo DEWAR
26 312 362

Il est porté à la connaissance du public que par l'arrêté portant le n° 1/26/0350 du 21 septembre 2026 du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, à savoir

la société JOHANNNS & Cie S.A.R.L, a obtenu une annulation de la cessation d'activités (1/25/0507), à Bertrange, 28, Rue de l'Industrie.

Aux termes de l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 un recours contre l'arrêté d'autorisation susmentionné est ouvert à tous les intéressés devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de quarante jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision. L'appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou au tableau du tribunal d'arrondissement à Diekirch.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 25 septembre 2026

Youri DE SMET
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
pour le Secrétaire empêché
La Secrétaire adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Bertrange, certifie que l'avis ci-dessus a été publié et affiché à partir de ce jour.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 25 septembre 2026

Youri DE SMET
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
pour le Secrétaire empêché
La Secrétaire adjointe